



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

habitations légères et de loisirs

Question écrite n° 122908

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, afin que le Gouvernement précise en retour ses intentions concernant la proposition de loi défendue par de nombreux parlementaires et adoptée par la commission des affaires économiques visant à conforter le secteur essentiel des résidences mobiles de loisirs et l'hébergement de plein air. Cette proposition est attendue par les professionnels du secteur touristique. En réponse, il lui demande s'il peut pour l'année 2012 préciser les mesures qu'il entend prendre pour conforter et promouvoir ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122908

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12133

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)